

EHPAD DE SARRE-UNION :
LA RELEVÉ CFTC EST ASSURÉE



Suite au départ en retraite de la présidente de la section CFTC, Marlène NICOLAY, l'Assemblée Générale s'est réunie le 16 juin pour élire la nouvelle présidente, **GRY Florence**, et la nouvelle secrétaire générale **BAUER Carine**

La CFTC les félicite et leur souhaite courage et succès dans cette période difficile. Leur mission est d'être au service de tous les agents de l'établissement.

**C'est le moment ou jamais
d'avoir un syndicat
à vos cotés.**

**Bonnes
VACANCES**

#108269617

ADHÉREZ A LA CFTC

POUR 3.77 € PAR MOIS

après déduction fiscale faite

**AVANTAGES CULTURE
LOISIRS**

Des avantages de comité
d'entreprise pour tous :

www.avantage-culture-loisirs.fr

CONTACTS:

Annick WENGER : 06 87 40 03 05

Sabine LEBRUN : 06 10 90 82 08

Mireille HAUSHALTER : 06 72 03 71 74



Syndicat
CFTC
Santé
Sociaux

Juillet/août 2021

COVID & VACCINATION OBLIGATOIRE ?



ÊTRE OU NE PAS ÊTRE VACCINÉ, TELLE EST LA QUESTION !

Cette interrogation agite les esprits, booste les réseaux sociaux et une fois encore met en avant les difficultés que nous avons, nous français, à être tous d'accord.

Qui croire ?

Le Gouvernement, et ce serait légitime puisqu'il est issu de la représentation nationale portée au pouvoir par une majorité des électeurs,

Ces échanges, que nous appelons en d'autres temps, de « café du commerce » mais qui maintenant agitent les réseaux sociaux, chacun croyant détenir « sa vérité ».

Il est bien difficile d'avoir un avis tranché sur cette question tant sur ce que l'on peut lire ou entendre, dans la presse écrite ou parlée et qui semble refléter une vérité et son contraire.

Aujourd'hui, il n'appartient pas à la Fédération de se positionner pour ou contre cette vaccination.

C'est à nous qui travaillons dans les domaines du soin, de l'accompagnement, de l'aide à domicile de nous déterminer en toute conscience. De par le choix de nos métiers, nous avons, à un moment de notre vie, décidé d'accompagner, d'aider et de rassurer dans la mesure du possible les personnes de tout âge.

Alors vacciné ou pas vacciné ? Il y a sans doute des interrogations légitimes auxquelles il faut répondre. Mais quelle que soit notre décision individuelle, nous devons l'assumer.

Catégorie C

La Ministre de la Fonction Publique a annoncé une augmentation salariale pour la catégorie C entre 25,00 et 85,00 € selon l'ancienneté.

« Cette augmentation sera accompagnée dès le 1er janvier 2022 de mesures permettant une progression plus rapide en début de carrière, ainsi qu'une bonification d'ancienneté d'un an pour les agents de catégorie C ».

La CFTC regrette que les agents non soignants de la catégorie B soient les grands oubliés.

La Ministre promet une remise à plat du système de rémunération mais en attendant, le gouvernement gèle toujours le point d'indice.

Télétravail dans la Fonction Publique

La fonction publique s'ouvre à 3 jours de télétravail indemnisés.

Un accord permet le télétravail 3 jours maximum par semaine. Cet accord précise qu'il appartient à l'employeur de fournir les outils numériques nécessaires.

Dès le 1er septembre une indemnité forfaitaire de 2,5 € par jour télétravaillé sera octroyée dans la limite d'un montant de 220,00€ annuel.

Les Directeurs doivent engager des négociations avant le 31 décembre 2021.

Le télétravail doit être volontaire, sauf en cas de circonstances exceptionnelles.

La CFTC demande que les circonstances exceptionnelles soient portées à la connaissance des partenaires sociaux.



Quelle retraite pour les fonctionnaires ?

Le Président de la République veut engager la réforme des retraites dès que la crise sanitaire le permettra.

Dans les propositions cette réforme n'est pas favorable à la Fonction Publique. La CFTC reste vigilante et mobilisera le moment venu.

NON AU DEMANTELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

NON A LA FERMETURE DE L'EHPAD D'EPFIG



Suite à la décision inattendue du Conseil Départemental, de transférer les résidents de l'EHPAD d'EPFIG à l'EHPAD privé de SAINT-PIERRE, le personnel a vivement réagi en dénonçant les conséquences qui vont impacter la vie :

- des résidents
- des familles
- du personnel.

Le syndicat Départemental est venu soutenir les agents CFTC de l'établissement en participant
à la grande manifestation du 25 juin 2021.

La liquidation du service public est en marche !

CETTE SITUATION EST INTOLERABLE POUR LA CFTC

ON NE LACHE RIEN !